

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE
DE HAUTE-TARENTEISE**



DATE DE CONVOCATION :

Le 1^{er} décembre 2015

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE :	34
NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :	22
NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS :	12
- AYANT DONNE POUVOIR :	6

Le lundi 7 décembre 2015 à 18h, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil municipal sur la Commune de Bourg-Saint-Maurice, sous la Présidence de Monsieur Gaston PASCAL MOUSSELARD.

ETAIENT PRESENTS :

Madame Simone PERGET, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Georges TRESALLET (Bourg-Saint-Maurice)
Monsieur Jean-Pierre MOREL, (Les Chapelles)
Madame Arlette NOIR, Messieurs Jean-Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)
Messieurs Georges CHARRIERE, Paul CUSIN-ROLLET, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy-Tarentaise)
Madame Marie-Agnès ARPIN, Messieurs Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT, Fabien RAISSON (Sééz)
Mesdames Séverine FONTAINE, Maud VALLA, Monsieur Jean-Christophe VITALE (Tignes)
Mesdames Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Monsieur Gérard MATTIS (Val d'Isère)
Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

ETAIENT EXCUSES :

Madame Jacqueline POLETTI (pouvoir à Simone PERGET),
Messieurs Michel GIRAUDY (pouvoir à Georges TRESALLET),
Gilles FLANDIN (pouvoir à Jean-Pierre MOREL), Marc BAUER (pouvoir à Gérard MATTIS), Patrick MARTIN (pouvoir à Audrey NALIN), Alain EMPRIN (pouvoir à Gaston PASCAL-MOUSSELARD)

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Olivier PETIT

N°2015-66 EXECUTION DE PRESTATIONS D'ASSURANCE POUR LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE DE HAUTE TARENTEISE

Le Président rappelle la consultation lancée pour l'exécution de prestations d'assurance pour la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise, le 21 juillet 2015. Le dépôt des offres était fixé le 25 septembre 2015 à 12 heures.

Le marché est composé de 6 lots :

- Lot n°1 : Dommages aux biens et bris de machine
- Lot n°2 : Flotte autos et divers,
- Lot n°3 : Responsabilité civile,
- Lot n°4 : Protection juridique MIHT, agents et élus,
- Lot n°5 : Tous risques instruments de musique,
- Lot n°6 : Garanties statutaires

A l'issue de la procédure, les offres déposées ont été :

Lot 1 : 2 offres, Smacl et Groupama

Lot 2 : 2 offres, Smacl et Breteuil assurances/La Parisienne

Lot 3 : 2 offres, Smacl et Assurances des Vallées/MMA

Lot 4 : 4 offres, Jadis/Cfdp, Sarre et Moselle/Protexia, SMACL, Assurances des Vallées/MMA

Lot 5 : 2 offres, Hiscox/Sarre et Moselle, Smacl

Lot 6 : 2 offres, Sofcap/CNP, Assurances Pilliot/Genworth

La commission d'appel d'offres s'est réunie les 27 octobre et 23 novembre 2015, et suite à l'analyse des offres, propose d'attribuer le marché à :

Lot 1 : Smacl pour un montant de 5 943.44 €

Lot 2 : Breteuil assurances/ La Parisienne pour un montant de 26 543.90 €

Lot 3 : Assurances des Vallées/MMA pour un montant de 3 257.48 €

Lot 4 : Jadis/Cfdp pour un montant de 955.59 €

Lot 5 : Hiscox/Sarre et Moselle, pour un montant de 396 €

Lot 6 : Assurances Pilliot/Genworth pour un montant de 25 087 €

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **AUTORISER** le Président à signer les pièces du marché pour l'ensemble des lots, et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD

